

## Quand féminisation rime avec légitimation : les écoles supérieures de commerce, du début des années 1960 au début des années 1990

*When feminization rhymes with legitimation: French business schools, from the  
early 1960s to the early 1990s*

*Wenn Verweiblichung mit Legitimation reimt : die französischen kaufmännische  
Hochschulen von den 1960er bis zu den 1990er Jahren*

Marianne Blanchard

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/2595>

DOI : [10.4000/histoire-education.2595](https://doi.org/10.4000/histoire-education.2595)

ISSN : 2102-5452

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2012

Pagination : 167-192

ISBN : 978-2-84788-496-8

ISSN : 0221-6280

### Référence électronique

Marianne Blanchard, « Quand féminisation rime avec légitimation : les écoles supérieures de commerce, du début des années 1960 au début des années 1990 », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 136 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2595> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2595>

---

*Quand féminisation rime avec légitimation*

## **Les écoles supérieures de commerce, du début des années 1960 au début des années 1990**

Marianne BLANCHARD

---

En 1919, alors que l'École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand ouvre ses portes, le sous-secrétariat d'État à l'Enseignement technique attire l'attention sur « l'intérêt qu'il y aurait à ne pas encombrer [le] recrutement de l'élément féminin qui, en général, est plus difficile à placer que le masculin »<sup>1</sup>. Près d'un siècle plus tard, les femmes ont pourtant bien conquis le monde des écoles de commerce, puisqu'elles représentent en moyenne 50 % des effectifs de ces établissements.

Ce mouvement vers l'équilibre des sexes dans les écoles de commerce françaises est remarquable à plus d'un titre. Tout d'abord, l'accès des femmes à ces formations s'est fait de façon extrêmement rapide. Alors qu'au début des années 1970, elles y étaient minoritaires et n'avaient pas accès à certaines écoles comme HEC (école des Hautes études commerciales) ou l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), dès la fin des années 1990, elles sont en moyenne aussi nombreuses que les hommes. Par ailleurs, à l'encontre de l'idée communément admise selon laquelle une filière d'enseignement féminisée se trouverait d'emblée discréditée, la féminisation

---

1 Patricia Perrot, « Histoire de l'ESC Clermont », *Traits d'Union*, n° 40, juin 2009, p. 19-34. L'école s'ouvre néanmoins aux jeunes filles en 1929.

des écoles de commerce ne va pas de pair avec une baisse de prestige<sup>2</sup>. Au contraire, l'explosion des effectifs féminins dans les écoles de commerce au cours des décennies 1970 et 1980 est contemporaine de l'accession de ces établissements au statut symbolique de « grande école ». Enfin, la féminisation de ces écoles mérite que l'on s'y intéresse parce qu'elle participe de l'accès des femmes à des positions de cadres sur le marché du travail. Comme le rappellent Christian Baudelot et Roger Establet, les filles « ont su ouvrir toute grande la petite porte qui donnait sur le monde économique »<sup>3</sup>.

Cet article examine la féminisation de 16 écoles supérieures de commerce (ESC) de province<sup>4</sup>, qui ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le cadre de ma thèse<sup>5</sup>. Ces écoles, dont le réseau s'est constitué à partir des années 1890, sont officiellement renommées Écoles supérieures de commerce et d'administration

- 
- 2 Même si, comme l'a montré Marlaïne Cacouault-Bitaud à propos des professions, ce jugement relève généralement d'une vision « mythique ou dépassée ». Cf. Marlaïne Cacouault-Bitaud, « La féminisation d'une profession signifie-t-elle une baisse de prestige? », *Travail, genre et sociétés*, n° 5, 2001, p. 93-115.
  - 3 Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles! Une révolution silencieuse*, Paris, Points Seuil, 2006, p. 246.
  - 4 ESC Rouen (fondée en 1871), ESC Le Havre (1871), ESC Lyon (1872), ESC Marseille (1872), ESC Bordeaux (1874), ESC Lille (1892), ESC Montpellier (1897), ESC Dijon (1900), ESC Nantes (1900), ESC Toulouse (1902), ESC Clermont (1919), ESC Reims (1928), ESC Amiens (1942), ESC Poitiers (1961), ESC Brest (1962), ESC Nice (1963).
  - 5 Marianne Blanchard, *Socio-histoire d'une entreprise éducative. Le développement des Écoles supérieures de commerce en France. Fin du XIX<sup>e</sup> siècle-2010*, Thèse de sociologie, EHESS, 2012. Cet article s'appuie sur le dépouillement des archives de la commission permanente en charge de ces écoles (Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, sous-série 535 W : commission permanente des ESC), mais aussi sur l'analyse des données produites par les services statistiques du ministère de l'Éducation nationale, et disponibles en ligne sur le site Ac'Adoc qui recense toutes les publications nationales de ce ministère depuis 1957 ainsi que des travaux des services statistiques ministériels (<http://www.education.gouv.fr/acadoc/>). Des monographies d'établissement fournissent des informations complémentaires sur ces écoles : Claude Chapuis, *Rue Sambin. Histoire et petite histoire... ESC Dijon 1900-2000*, Dijon, Association des diplômés - Groupe ESC Dijon Bourgogne, 2000; Patricia Perrot, « Histoire de l'ESC Clermont », art. cit.; Jean-Pierre Debourse (dir.), *C comme « Centenaires » : histoires d'entreprises centenaires de la région Nord-Pas-de-Calais*, Lille, Gazette du Nord-Pas-de-Calais/École supérieure de commerce de Lille, 1992; École supérieure de commerce de Nantes, *École supérieure de commerce de Nantes, 1900-2000. Cent ans d'avenir*, Nantes, Audencia, 2000; Philippe Hugon, *De Sup de Co à Toulouse Business School. Former les pilotes du changement*, Toulouse, Privat, 2011; Pierre-Henri Haas, *Histoire de l'École supérieure de commerce de Lyon, 1872-1972*, DEA d'histoire, université Paris 4, 1993. Enfin, deux thèses et un article analysent plus spécifiquement la place des femmes dans ces établissements : Frédérique Pigeyre, *Socialisation différentielle des sexes. Le cas des futures femmes cadres dans les grandes écoles d'ingénieurs et de gestion*, thèse de doctorat, université Paris 7, 1986; Eirinn Larsen, *Invisible strategies. Gender in French and Norwegian Business Education, 1870-1980*, PhD Thesis, European University Institute, Florence, 2005; Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce en France pendant l'entre-deux-guerres », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, p. 29-146.

des entreprises (ESCAE) en 1965<sup>6</sup>. Il s'agit d'écoles qui sont pour la grande majorité d'entre elles consulaires, c'est-à-dire gérées par une chambre de commerce, et relevant donc de l'enseignement privé. Néanmoins, ces établissements sont tous reconnus par l'État et celui-ci joue un rôle non négligeable dans leur organisation, contrôlant les modalités de recrutement, les programmes ainsi que les conditions de délivrance, à l'issue des trois années, de leur diplôme commun, le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières (DESCAF)<sup>7</sup>.

Afin d'analyser la féminisation de ces écoles, il a paru pertinent de s'intéresser à la période allant du début des années 1960 au début des années 1990. S'il s'avère que les effectifs féminins augmentent essentiellement à partir de la décennie 1970, il semble néanmoins nécessaire de présenter ce qu'étaient ces écoles au début des années 1960, avant qu'elles ne connaissent une croissance de leurs effectifs et un processus de légitimation, aussi bien scolaire que social, en lien avec l'élévation de leur niveau de recrutement et de la valeur de leur diplôme sur le marché du travail. De fait, les ESC apparaissent encore au début de la période comme de « petits » établissements – au propre comme au figuré – à vocation régionale et accueillant un public peu doté scolairement. Le début des années 1990 constitue l'autre extrémité de notre période : la proportion de femmes inscrites dans ces établissements se stabilise alors autour de 50 % et ne variera plus guère par la suite.

## **I – La fin des « fils à papa » ? Le tournant des années 1970**

Dans les années 1960, les 16 ESC provinciales apparaissent encore comme des établissements très largement masculins, accueillant un public relativement privilégié socialement. En effet, si ces établissements se sont pro-

---

6 Pour ne pas continuellement osciller entre l'appellation ESC en vigueur avant 1965 – et qui continue à être dans les faits utilisée après cette date – et l'appellation ESCAE, on utilisera le terme d'ESC dans l'ensemble de cet article. Notons que le réseau des ESCAE compte 17 écoles : outre les 16 écoles provinciales citées dans la note 4, il inclut l'ESC de Paris (créée en 1819). Néanmoins, cette école prend son autonomie dès 1969, ce qui explique qu'elle soit laissée hors du champ de cette étude.

7 Un décret du 31 mai 1890 organise pour la première fois la reconnaissance des écoles supérieures de commerce par l'État et en définit les modalités. Un nouveau décret est promulgué le 30 avril 1906, qui assouplit les conditions de recrutement. Le 19 mai 1937, un nouveau décret fixe le règlement des ESC, inaugurant une étape supplémentaire dans l'homogénéisation des établissements. Un concours d'entrée unifié est mis en place, avec les mêmes épreuves pour l'ensemble des écoles. Le décret du 3 décembre 1947 définit le règlement pédagogique de ces écoles et fait passer leur scolarité de deux à trois ans.

gressivement ouverts aux femmes à partir de la Première Guerre mondiale<sup>8</sup>, celles-ci y restent minoritaires jusqu'aux années 1970. Néanmoins, après la Seconde Guerre mondiale, la chute des effectifs, consécutive à une élévation du niveau de recrutement<sup>9</sup>, leur est profitable et leur proportion atteint 27 % sur l'ensemble des ESC en 1950-1951, niveau jamais atteint auparavant. Mais ces taux diminuent au cours de la décennie suivante : dès 1957-1958, la proportion globale de jeunes filles dans les ESC n'est plus que de 18 % et chute à 13 % en 1967-1968.

Les femmes occupent donc au début de la période étudiée une position marginale dans les ESC d'un point de vue numérique mais aussi symbolique. N'étant explicitement pas destinées aux mêmes emplois ni au même statut social que leurs camarades masculins, elles se voient notamment proposer des spécialisations spécifiques comme la sténographie ou le secrétariat. En septembre 1961, la revue des anciens élèves de l'ESC Lyon, *Lyon commercial*, publie les résultats d'une enquête sur le devenir des diplômées de cette école<sup>10</sup>. Dix-neuf des trente-quatre répondantes mentionnent qu'elles ont appris la sténographie au cours de leur cursus, et vingt-sept la dactylographie; onze conseillent d'ailleurs à leurs camarades de s'attacher essentiellement à la connaissance de ces deux techniques. Le tronc commun de la formation dispensée par les ESC se compose alors essentiellement de cours d'économie, de droit, de comptabilité et d'une langue vivante, mais les étudiants peuvent choisir une spécialisation pour leur dernière année de formation.

Quant aux débouchés, s'il est difficile en l'état des sources consultées de savoir si la sténographie et la dactylographie constituent bel et bien des spécialisations féminines<sup>11</sup>, on peut toutefois constater que les carrières des diplômé-e-s de ces écoles sont clairement différenciées selon le sexe. Parmi les trente-quatre répondantes à l'enquête de *Lyon commercial*, dix occupent un emploi de secrétariat, et dix autres sont enseignantes, deux débouchés

---

8 Marianne Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce... », art. cit., p. 129.

9 Décret du 3 décembre 1947.

10 M. Combes, « Enquête sur la situation des anciennes élèves de l'ESCL », *Lyon commercial*, n° 403, 1961.

11 Marianne Thivend montre à partir de son étude des ESC dans l'entre-deux-guerres que l'enseignement de la sténographie et la dactylographie est ouvert aux garçons et que cette dernière matière est même inscrite au tronc commun pour toutes les ESC en 1937 (M. Thivend, « Les filles dans les écoles supérieures de commerce... », art. cit., p. 141). Elle disparaît ensuite du tronc commun puis, à partir de 1961, la sténographie et la dactylographie se retrouvent dans la spécialisation « secrétariat général ».

importants pour les jeunes femmes diplômées des ESC, comme le montre par ailleurs l'analyse de l'annuaire des anciens élèves de l'ESC Marseille de 1958<sup>12</sup>. Sur l'ensemble des 648 diplômé-e-s de cette école entre 1938 et 1957, on dénombre 133 femmes, soit une proportion de 20,5 %. Parmi ces dernières, 79 sont référencées sans qu'une activité professionnelle ne soit mentionnée (59,4 %), 15 sont secrétaires (11 %), 14 sont enseignantes dans le secteur technique (10,5 %), majoritairement dans des cours privés. On compte également une institutrice, sept comptables, six employées et trois commerçantes. À titre de comparaison, parmi les 515 hommes diplômés entre 1938 et 1957 répertoriés dans l'annuaire, 162 sont référencés sans qu'aucune activité professionnelle ne soit mentionnée (32 %), 30 sont « agents commerciaux » (6 %), 25 sont chefs de service administratif ou commercial (5 %), 25 sont directeurs ou gérants de société (5 %), 24 sont commerçants/négociants (25 %), 21 sont employés (4 %), 20 sont comptables (4 %), 18 sont représentants (3,5 %), 15 sont industriels (3 %), 12 sont attachés de direction (2 %) et 10 sont secrétaires (2 %). Trois seulement sont enseignants, dont un à l'université et un autre à l'ESC de Reims<sup>13</sup>. Le cas de l'ESC Marseille révèle ainsi un clivage très net dans le devenir des diplômé-e-s selon le sexe, clivage qui reflète pour une large partie la structure du marché du travail à cette époque. Le recensement de 1962 indique en effet que les femmes sont surreprésentées parmi les institutrices (65 % des effectifs) et les employées de bureau (59 %), qui par ailleurs représentent 4 et 17 % des emplois féminins (contre 1 et 6 % pour les hommes). Inversement, les femmes ne représentent que 11 % des cadres administratifs supérieurs et 14 % des industriels<sup>14</sup>. Mais ce clivage dans le devenir des diplômé-e-s peut aussi s'expliquer en lien avec les représentations alors associées à l'enseignement supérieur commercial. De fait, comme l'a montré Eirinn Larsen, cet enseignement s'est construit en France autour de normes « masculines » : à travers la création à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'établissements sur le modèle des « grandes écoles » d'ingénieur, il s'agissait de faire des activités commerciales des professions reconnues

---

12 Association amicale des anciens élèves de l'École supérieure de commerce de Marseille, *Annuaire des anciens élèves*, Marseille, Avenir publicité, 1958.

13 En raison de la très grande diversité des professions répertoriées dans l'annuaire, seules les activités regroupant plus de 2 % des diplômés sont mentionnées ici, ce qui explique que la somme des pourcentages soit inférieure à 100 %.

14 INSEE, *Recensement général de la population 1962*, Paris, Direction des Journaux officiels, 1964.

et de fournir à leurs responsables un certain statut social<sup>15</sup>. Initialement orientées vers les activités de commerce, les écoles de commerce françaises ont ainsi cherché à valoriser la figure de l'homme d'affaires et du négociant à travers un idéal viril, et excluant les femmes de cette représentation. Lorsque ces dernières commencent néanmoins à intégrer les ESC, elles se voient vite proposer des modèles alternatifs, davantage en accord avec les fonctions qui leur sont traditionnellement dévolues : femmes « de papier » (secrétaire, rédactrice) ou éducatrices. Mais surtout, elles sont toujours considérées comme de futures assistantes ou collaboratrices, jamais comme de potentielles dirigeantes.

Au cours des années 1960, la fonction des ESC évolue : leurs responsables mettent moins l'accent sur le commerce que sur les « techniques de gestion » et c'est désormais la figure du cadre plus que celle de l'homme d'affaires qui est mise en avant. Néanmoins, cette figure reste tout aussi genrée. Présentant en 1968 un projet de réforme du programme commun aux ESC, les directeurs de quatre d'entre elles dressent un inventaire des « savoir-être » qu'il convient d'inculquer aux futurs diplômés. Ils devront posséder une bonne « capacité d'analyse », un « esprit de synthèse », avoir « le sens de l'expression », le « sens du prix de revient », des « qualités de chef », faire preuve d'« ouverture à autrui » et... de « virilité »<sup>16</sup>. Les qualités requises par les futurs diplômés correspondent ainsi pour une large part à des compétences généralement considérées comme masculines, voire excluant d'emblée les femmes.

Jusqu'au milieu des années 1960, les ESC sont donc des écoles s'adressant préférentiellement aux hommes et accueillant une majorité d'entre eux, tandis que les femmes se voient attribuer une place marginale numériquement et symboliquement. En outre, ces écoles se caractérisent alors par les faibles exigences scolaires requises à l'entrée. Le recrutement se fait à partir d'un concours dit « national », dans la mesure où les épreuves sont les mêmes pour l'ensemble des 16 ESC de province et l'ESC Paris. Néanmoins, les candidats ne peuvent se présenter qu'à l'entrée d'une seule école et doivent donc choisir au préalable celle à laquelle ils souhaitent concourir. Ceci entraîne un recrutement très régional, et ce d'autant plus que les ESC

---

15 Eirinn Larsen, *Invisible strategies...*, *op. cit.*, p. 35-37. Voir aussi Eirinn Larsen, « The masculine foundation of business education: France and Norway in comparison (1870s-1940s) », *Entreprises et histoire*, n° 65, 2011, p. 26-27.

16 Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), 535 W 09 : commission permanente des ESC, réunion du 20 novembre 1968, présentation du « Plan Vert ».

proposent en leur sein des préparations en une année au concours d'entrée, qui leur fournissent un vivier local de candidats. Certes, il est aussi possible de préparer les concours dans une classe préparatoire au haut enseignement commercial (HEC), située dans un lycée, mais ce type de formation prépare avant tout aux deux écoles les plus réputées que sont HEC et l'ESSEC. Inversement, les classes intégrées aux ESC ne préparent qu'à ces dernières, le niveau des épreuves étant bien moindre que celui requis à l'entrée de ces deux écoles parisiennes. Il faut d'ailleurs souligner que, jusqu'au milieu des années 1960, une part non négligeable des étudiants qui réussissent le concours d'entrée dans les ESC ne sont pas bacheliers. Selon une étude menée en 1955-1956 dans treize de ces établissements par l'Union des anciens élèves de ces écoles, 62 % des étudiants y sont alors titulaires d'un baccalauréat complet, 16,6 % de la première partie du baccalauréat et 21,6 % n'ont aucun de ces titres<sup>17</sup>.

Peu sélectives scolairement, les ESC apparaissent ainsi comme des écoles régionales, ayant vocation à former avant tout les petites élites locales. Pour l'ensemble de ces écoles, les enfants de patrons du commerce et de l'industrie représentent, en 1967-1968, 26 % des étudiants, et ceux des cadres supérieurs et professions libérales 30 %.

Dans les années 1960, les ESC correspondent donc bien, par leur recrutement, au stéréotype d'écoles pour « fils à papa » qui leur est accolé. Pourtant, de la fin des années 1960 à la fin des années 1970, c'est-à-dire en l'espace d'une décennie, leur structure sociale s'infléchit fortement (tableau 1) : tandis que la proportion d'étudiants dont le chef de famille relève de la catégorie « patrons de l'industrie et du commerce » diminue, celle des étudiants dont le père appartient à la catégorie « professions libérales et cadres supérieurs » augmente.

---

17 *Ibid.*, 535 W 08.

	1967-1968*	1977-1978*
Agriculteurs exploitants	4,4	4,3
Patrons de l'industrie et du commerce <sup>18</sup>	25,8	19,6
Professions libérales et cadres supérieurs	29,7	38,6
Cadres moyens	14,1	17,3
Employés	7,9	6,9
Ouvriers	5,4	5,1

\* % parmi les étudiants des 16 ESC

**Tableau 1. Évolution de l'origine sociale des étudiants dans les ESC entre 1967-1968 et 1977-1978 (en %).**

Tableau construit à partir des données disponibles dans : ministère de l'Éducation nationale (MEN), *Effectifs en cours d'études dans les écoles supérieures de commerce et diplômés délégués, 1967-68. Tableaux statistiques*, (TS 3176), juillet 1968 et MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce, de sciences économiques et financières. Tableaux statistiques* (TS 4960), février 1980.

Cette évolution peut s'expliquer pour partie par des transformations sociales plus générales. En effet, entre 1968 et 1975, la structure de la population active s'est modifiée dans le sens d'une « extension du salariat »<sup>19</sup> : tandis que la part des indépendants – et plus spécifiquement des agriculteurs, patrons et commerçants – diminue, les métiers d'employés, de cadres moyens et supérieurs progressent très rapidement. En particulier, la catégorie « professions libérales et cadres supérieurs » s'accroît de 5,6 %.

Néanmoins, il serait trompeur de ne voir dans ces modifications qu'un reflet des transformations de la société française. En effet, un autre facteur apparaît bien plus décisif : en 1965, une réforme réorganise les modalités de recrutement des ESC et élève sensiblement les exigences scolaires du concours d'entrée<sup>20</sup>. Cette élévation du niveau de recrutement contribue dès lors à écarter de ces établissements les enfants issus des milieux économiques les moins dotés en capital culturel.

18 En 1968, les petits commerçants représentent 52,4 % des effectifs de cette CSP, les artisans 31,7 %, les gros commerçants 10,9 %, les industriels 4 % et les patrons pêcheurs 0,9 %. En conséquence, il importe de ne pas surestimer la position sociale des membres de cette CSP. Cf. INSEE, *Recensement général de la population de 1968. Résultats du sondage au 1/20 pour la France entière*, Imprimerie nationale, 1971.

19 Laurent Thévenot, « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Économie et statistique*, n° 91, 1977, p. 3-31.

20 Arrêté du 24 juin 1965.

Ainsi, l'accroissement de la compétition scolaire dans les années 1960 et 1970, tel qu'il a été décrit par Pierre Bourdieu, Monique de Saint-Martin et Luc Boltanski, et le passage d'un mode de reproduction « fondé sur la transmission directe du patrimoine économique dans lequel l'école remplissait tout au plus une fonction de légitimation, à un mode de reproduction plus diversifié »<sup>21</sup> n'ont pas entraîné, dans le cas des ESC, une hausse de la proportion d'étudiants issus des milieux patronaux et commerçants. Au contraire, la part de ces derniers dans les effectifs tend alors à diminuer : les ESC ne jouent pas le rôle de refuge, plutôt tenu, semble-t-il, par les écoles de commerce privées non reconnues par l'État qui se multiplient dans les années 1960<sup>22</sup>.

Soulignons que cette évolution de la structure sociale du recrutement des ESC provinciales n'est pas propre à ces dernières : dans son étude sur l'ESSEC, Valérie Languille constate sur la même période une diminution de la proportion des enfants du patronat et du commerce, et un accroissement de la place des enfants de professions libérales et de fonctionnaires<sup>23</sup>. Elle met également en avant le rôle de l'élévation du niveau de recrutement de cet établissement. Avec la mise en place d'un concours plus « sévère », l'ESSEC perd son rôle de débouché « naturel » pour les enfants du patronat, attirant désormais « un public nouveau à la recherche d'une réussite scolaire et sociale »<sup>24</sup>.

## II - L'arrivée massive des filles dans les ESC

Conjointement à la transformation de la structure sociale de leur recrutement, les ESC connaissent à partir de la fin des années 1960 une autre évolution extrêmement importante : l'accroissement de la proportion de femmes parmi leurs effectifs (figure 1). Il s'agit là d'un phénomène d'autant plus remarquable que, dans le même temps, ces écoles connaissent une croissance régulière du nombre de leurs étudiants (+ 22 % entre 1965-1966 et 1975-1976,

21 Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, Monique de Saint-Martin, « Les stratégies de reconversion. Les classes sociales et le système d'enseignement », *Informations sur les sciences sociales*, vol. 12, n° 5, 1973, p. 83.

22 Pierre Bourdieu, « Variations et invariants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 70, 1987, p. 22. Selon ce dernier, les créations d'écoles d'enseignement supérieur de commerce s'accélérent au cours des années 1960. Il s'appuie notamment sur l'*Annuaire national des écoles de commerce et des formations supérieures à la gestion*, qui indique qu'il se crée 28 écoles entre 1960 et 1969, essentiellement des écoles privées où l'on entre après le baccalauréat.

23 Valérie Languille, « L'ESSEC, de l'école catholique des fils à papa à la grande école de gestion », *Entreprises et histoire*, n° 4, 1997, p. 61.

24 *Ibid.*

+ 13 % entre 1975-1976 et 1980-1981) et que les effectifs absolus d'hommes tendent à diminuer : en conséquence, la hausse des effectifs des ESC au cours de cette période repose dans sa quasi-totalité sur l'arrivée des femmes.

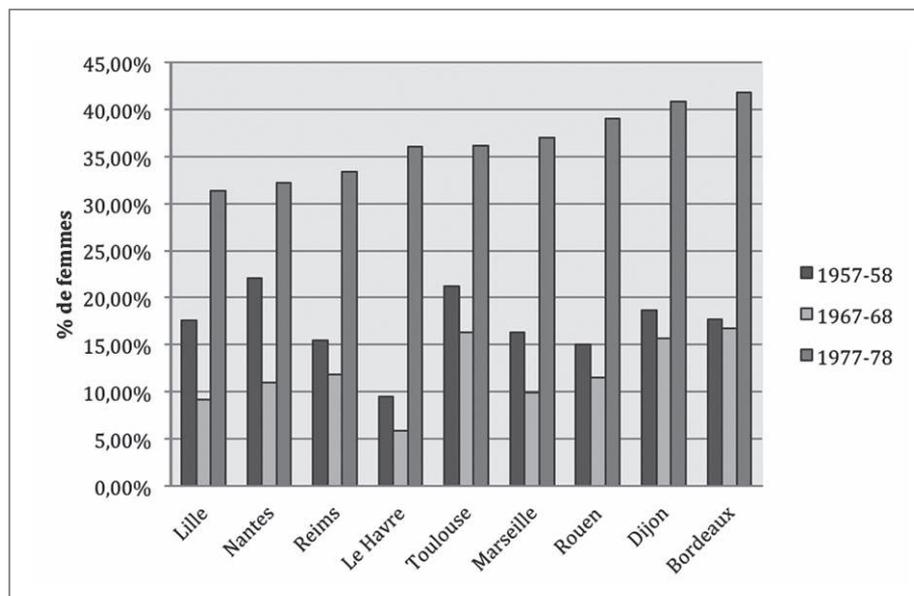


Figure 1. Évolution de la proportion de femmes inscrites dans quelques ESC entre 1957-1958 et 1967-1968.

ESC	TA du nombre global d'étudiants dans l'école entre 1966-1967 et 1973-1974	TA du nombre de femmes	TA du nombre d'hommes	% de la croissance expliqué par l'augmentation du nombre de femmes
Marseille	12,9	112,5	-1,8	112,5
Amiens	173,7	350	158,6	15,9
Bordeaux	-20	29	-32,7	-29,8
Pau	170,3	87,5	233,3	22,2
Brest	31,4	87,5	18,6	51,8
Clermont	-3,4	13,2	-9,2	-100
Dijon	-12,3	11,8	-16,3	-13,8
Lille	37,4	266,7	20,1	50
Lyon	-17,5	64,6	-26,6	-37,1
Montpellier	6,3	60	-2,6	136,4
Nantes	-12	36	-19,5	-40,9
Nice	50,5	111,1	36,4	41,7
Poitiers	-15,5	19	-22,2	-20
Reims	2,5	132,3	-11,3	512,5
Rouen	52,5	154	38,3	36,1
Le Havre	92,6	400	65,8	35,4
Toulouse	10,4	41,9	3,5	72
Total	15	78,8	4,2	76,3

TA : Taux d'accroissement (en %)

Tableaux 2 et 3 : contribution des hommes et des femmes aux évolutions d'effectifs entre 1966-1967 et 1978-1979<sup>25</sup>

**Tableau 2. Évolution entre 1966-1967 et 1973-1974.** Tableau construit à partir des données recueillies dans : MEN, *Effectifs d'étudiants inscrits dans les écoles supérieures de commerce en 1966-67. Tableaux statistiques* (TS 2572), mars 1967; MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce, de sciences économiques et financières. Tableaux statistiques* (TS 4460), mai 1975.

25 Nous reprenons ici la méthode et le raisonnement utilisés par Clotilde Lixi et Maël Theulière, « Les deux tiers de la croissance des effectifs d'étudiants depuis 1990 sont dus aux femmes », *Éducation et formations*, n° 67, 2004, p. 21-31.

ESC	TA du nombre global d'étudiants dans l'école entre 1973-1974 et 1978-1979	TA du nombre de femmes	TA du nombre d'hommes	% de la croissance expliqué par l'augmentation du nombre de femmes
Marseille	19,3	103	-7,5	129,6
Amiens	-6,2	81,5	-19,3	-169,2
Bordeaux	3,7	41,6	-15,1	370
Pau	60	146,7	22,9	73,3
Brest	9,6	153,3	27,7	66,7
Clermont	11,6	36,7	-2,2	115,8
Dijon	20,1	155,3	-20,8	245,8
Lille	40,8	110,9	-0,9	103,4
Lyon	2,7	151	13,3	74
Montpellier	42	100	-23,8	800
Nantes	23,1	132,3	18	66,2
Nice	43,1	94,7	-2,9	109,1
Poitiers	10,3	140	14,3	74,5
Reims	-4,4	63,9	-4,6	135,3
Rouen	23,4	80,8	-26,3	-380
Le Havre	12,1	110	0	100
Toulouse	10,4	85,2	-9,8	162,5
Total	16,8	95,5	-6,2	128,6

TA : Taux d'accroissement (en %)

**Tableau 3. Évolution entre 1973-1974 et 1978-1979.** Tableau construit à partir des données recueillies dans : MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce, de sciences économiques et financières. Tableaux statistiques* (TS 4460), mai 1975; MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce, de sciences économiques et financières. Tableaux statistiques* (TS 4960), février 1980.

Les tableaux 2 et 3 permettent de mettre au jour le rôle joué par l'arrivée des femmes dans la croissance des ESC. Le tableau 2 indique qu'entre 1966 et 1973, la population étudiante des ESC a augmenté de 15 %. Cette évolution

est le résultat d'une hausse de la population féminine de 78,8 %, tandis que dans le même temps, la population masculine n'a connu un taux d'accroissement que de 4,2 %. C'est donc essentiellement l'accroissement numérique des femmes qui permet de rendre compte de l'augmentation du nombre d'étudiants dans les ESC sur la période. Plus précisément, 76,3 % de la croissance des effectifs sur cette période sont dus aux femmes.

Dans certains établissements, la croissance de l'établissement est entièrement portée par les femmes, alors qu'on assiste à une diminution du nombre d'hommes, ce qui explique que la part de la croissance expliquée par l'augmentation du nombre de femmes soit supérieure à 100 %. C'est le cas de l'ESC Reims où, entre 1966 et 1973, la population étudiante a augmenté de 2,5 %, uniquement grâce à une hausse de la population féminine (+ 132,3 %), tandis que la population masculine a diminué (- 11 %). L'évolution du nombre de femmes a donc non seulement compensé la diminution du nombre (en valeur absolue) d'hommes, mais aussi permis une augmentation du nombre total d'étudiants dans l'école. On obtient donc une part de la croissance due aux femmes de 512,5 %.

Par ailleurs, si dans certains cas, le pourcentage de la croissance expliqué par l'arrivée des femmes apparaît négatif, c'est que l'évolution des effectifs féminins va en sens inverse de l'évolution totale des effectifs de l'école. Considérons ainsi le cas de l'ESC Nantes. Entre 1966 et 1973, la population étudiante de cette école a diminué de 12 %. Cette évolution globale masque en fait une hausse du nombre de femmes (+ 36 %) et une diminution du nombre d'hommes (- 19,5 %). On obtient donc une part négative de la croissance due aux femmes (- 40,9 %), car la croissance du nombre de femmes (positive) « contraire » la diminution globale des effectifs.

Les mêmes calculs pour la période qui s'étend de 1973-1974 à 1978-1979 (tableau 3) montrent que le décalage entre l'évolution des effectifs masculins et celle des effectifs féminins s'accroît : le nombre total de femmes augmente encore plus vite (+ 95,5 %) tandis que le nombre global d'hommes diminue dans le même temps. Dans toutes les écoles où l'on constate une croissance du nombre d'étudiants, celle-ci s'explique massivement par l'augmentation des femmes, et même lorsque les effectifs globaux diminuent (à Amiens ou Reims), c'est en dépit d'un accroissement net des effectifs féminins. Au cours des années 1970, toutes les ESC étudiées connaissent donc une forte hausse de leurs effectifs féminins, hausse qui permet de rendre compte de la croissance

de ces établissements sur la période. Il s'agit dès lors de chercher à comprendre les facteurs à l'œuvre derrière cette féminisation.

### **III – Les raisons de la féminisation des ESC**

Comment expliquer l'arrivée massive des filles dans les ESC ? On peut tout d'abord inscrire l'essor de l'effectif féminin des ESC dans le mouvement plus général de féminisation qui touche l'enseignement secondaire puis supérieur dans les années 1960. Dès 1971, le nombre de bachelières dépasse celui de bacheliers<sup>26</sup> et, en 1975, les femmes représentent 47 % des effectifs de l'enseignement supérieur<sup>27</sup>, les taux variant entre 9 % dans les écoles d'ingénieurs et plus de 60 % à l'université en lettres et en pharmacie. Pour l'ensemble des écoles de commerce répertoriées par le ministère de l'Éducation nationale, la proportion de femmes est alors de 27,8 %.

La féminisation des ESC serait donc pour partie le reflet de celle de l'enseignement secondaire et supérieur. Néanmoins, il faut souligner que le rythme auquel ce phénomène se produit dans ces écoles leur est spécifique. Plus précisément, la féminisation des ESC est postérieure à celle des universités : elle se déroule essentiellement dans les années 1970 (figure 2), alors même que la proportion de femmes dans les universités s'est stabilisée après avoir augmenté dans les années 1960.

---

26 C. Baudelot, R. Establet, *Allez les filles!...*, op. cit., p. 47.

27 Hors université privées et écoles normales d'institutrices et d'institutrices. Cf. ministère de l'Éducation, Service central des statistiques et sondages, *Données statistiques sur le développement des effectifs de l'enseignement supérieur en France depuis 1960*, Paris, ministère de l'Éducation, 1975 (coll. Études et documents, n° 31).

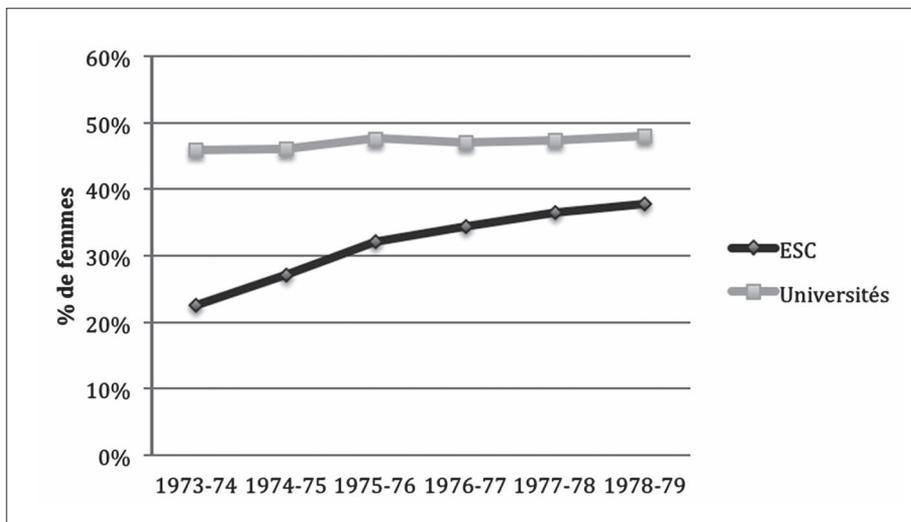


Figure 2. Évolution de la proportion de femmes dans les ESC et dans les universités françaises dans les années 1970 (1973-1974 à 1978-1979).

Le décalage constaté entre le rythme de féminisation des institutions universitaires et celui des ESC invite à considérer des facteurs explicatifs concernant plus spécifiquement ces écoles. Ainsi, on peut d'abord rapprocher l'arrivée massive des jeunes filles dans les ESC des évolutions du marché du travail et de l'élargissement des débouchés professionnels offerts à ces dernières. Selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) menée en 1981, de 1962 à 1980, l'augmentation de la féminisation des professions libérales et cadres supérieurs a été de 53,6 %, celle des cadres moyens de 42 %, tandis que la part des femmes dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles n'a crû que de 17,5 %<sup>28</sup>. Dans le même temps, le cadre législatif a évolué en faveur d'une plus grande égalité professionnelle entre les hommes et les femmes : loi du 13 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux qui supprime l'autorisation du mari pour l'exercice d'une activité rémunérée de l'épouse, loi sur l'égalité salariale en 1972, loi sur la discrimination sexuelle à l'embauche en 1975. Les représentations associées à l'emploi des femmes évoluent, permettant à des jeunes filles de se projeter dans les carrières offertes par les écoles de commerce. Il faut néanmoins ici se garder de toute conclusion hâtive : la fémi-

28 Étude de l'APEC sur les femmes cadres, citée par Frédérique Pigeyre, *Socialisation différentielle des sexes...*, op. cit., p. 2.

nisation des professions de cadres peut certes être considérée comme ayant entraîné celle des écoles (plus de jeunes filles se dirigent vers les ESC car elles offrent des perspectives d'emploi intéressantes), mais la relation inverse semble ici tout autant déterminante (il y a plus de femmes cadres, car plus de diplômées des ESC). De fait, Sylvie Schweitzer a montré le lien qui existait, en France et en Europe, entre l'accès des femmes aux professions supérieures et l'autorisation qui leur est donnée de suivre des formations supérieures<sup>29</sup>. En accédant massivement aux ESC qui se sont progressivement constituées comme des écoles « pour cadres », les femmes peuvent dès lors prétendre à ce type de position sur le marché du travail.

En outre, ces phénomènes dépendent tous deux de l'évolution des cadres sociaux et culturels qui contribuent à définir les aspirations des jeunes filles. Or, les années 1960 et 1970 constituent à cet égard une période de profonds changements, manifestes à travers les lois qui les affranchissent de la dépendance maritale et des contraintes de la procréation : remboursement de la contraception avec les décrets d'application de la loi Neuwirth en 1974 et légalisation de l'IVG la même année, ou encore autorisation du divorce par consentement mutuel en 1975<sup>30</sup>. Le sens même donné aux études évolue, particulièrement dans les milieux de la bourgeoisie<sup>31</sup> : pour les filles aussi, le diplôme devient un capital social, valorisable par l'accès à des professions plus diversifiées<sup>32</sup>.

Reste à considérer les facteurs propres à l'organisation même des écoles de commerce dans leur ensemble. En effet, il importe de prendre en compte le système d'interdépendance qui relie ces établissements entre eux et la double logique d'imitation et de distinction à l'œuvre dans le champ qu'elles constituent<sup>33</sup>. Le fait que les écoles de commerce parisiennes – HEC, l'ESSEC et l'ESC Paris –, qui étaient jusque là réservées aux hommes, s'ouvrent aux

29 Sylvie Schweitzer, « Du vent dans le ciel de plomb ? L'accès des femmes aux professions supérieures, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 2, 2009, p. 185.

30 Ces lois sont citées par Catherine Marry pour mettre en évidence les transformations du statut social des femmes, qui favorisent leur entrée dans les écoles d'ingénieurs. Cf. C. Marry, *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*, Paris, Belin, p. 110.

31 Catherine Marry, *Les femmes ingénieurs...*, *op. cit.*, p. 37.

32 Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 55.

33 Pour une analyse plus détaillée de ces relations d'interdépendances et du champ des écoles de commerce je renvoie à ma thèse : Marianne Blanchard, *Socio-histoire d'une entreprise éducative...*, *op. cit.*

femmes dans les années 1970 n'est pas sans conséquences sur la féminisation du recrutement des ESC de province. En 1972, la même année que l'École polytechnique, l'ESSEC autorise les jeunes filles à concourir à ses épreuves d'entrée et accueille ses premières étudiantes. Soucieuse de ne pas laisser ses propres établissements se faire distancer, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) décide alors de réorganiser ses écoles – HEC, l'ESC Paris et HECJF (Haut enseignement commercial pour les jeunes filles)<sup>34</sup> – et de les rendre mixtes. Outre les aspects symboliques d'une ouverture aux femmes<sup>35</sup> et le souci de s'aligner sur les évolutions d'autres « grandes écoles »<sup>36</sup>, les réformes mises en place par la CCIP correspondent à un désir plus ancien de rationaliser son offre éducative. L'ouverture de l'ESSEC aux jeunes filles précipite les réformes, la CCIP craignant de voir les meilleurs éléments féminins délaisser HECJF pour se diriger vers l'école concurrente. La décision d'ouvrir les portes d'HEC aux filles pour la rentrée 1973 est prise en mars 1972. L'année suivante, la CCIP annonce la mixité de l'ESCP et la fermeture d'HECJF<sup>37</sup>.

À la rentrée 1973, ce ne sont donc plus seulement les ESC de province mais l'ensemble des écoles de commerce reconnues par l'État qui sont mixtes. L'ouverture des établissements parisiens aux jeunes filles est suivie d'une rapide féminisation des classes préparatoires au Haut enseignement commercial (HEC) dans les lycées où la proportion de femmes passe de 9 % en 1971-1972 à 39 % en 1976-1977<sup>38</sup>. En effet, ces classes étaient auparavant essentiellement masculines, des sections spéciales étant réservées aux jeunes filles souhaitant préparer HECJF. La fermeture de cette école entraîne donc mécaniquement un transfert de jeunes filles vers les classes préparatoires « HEC ».

34 Cette école réservée aux filles est créée en 1916 par Louli Sanua. Elle prise en charge par la Chambre de commerce de Paris à partir de 1923. Voir Marielle Delorme-Hoehstetter, *Louli Sanua et l'École HECJF. Genèse d'une grande école féminine 1916-1941*, mémoire de DEA, EHESS, 1996.

35 Eirinn Larsen souligne la façon dont Christian Vulliez, le directeur d'HEC, présente en 1975 l'ouverture aux femmes comme quelque chose de désirable et hautement positif, alors même que cette réforme a suscité de nombreuses oppositions. Cf. Eirinn Larsen, *Invisible strategies...*, op. cit., p. 314.

36 Les responsables de la CCIP ne veulent pas apparaître « rétrogrades ». Cf. Eirinn Larsen, *Invisible strategies...*, op. cit., p. 301.

37 Frédérique Pigeure, *Socialisation différentielle des sexes...*, op. cit., p. 127; Patrick Fridenson, Lucie Paquy, « Du haut enseignement commercial à l'enseignement supérieur de gestion (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in Paul Lenormand (dir.), *La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (1803-2003). T. II. Études thématiques*, Genève, Droz, 2008, p. 233.

38 Ministère de l'Éducation nationale (MEN), « Les classes préparatoires aux grandes écoles, situation des effectifs d'élèves, enseignement public et privé, année 1970-1971 », *Note d'information*, n° 13, avril 1972; MEN, « Les classes préparatoires aux grandes écoles, situation des effectifs d'élèves, enseignement public et privé, année 1976-1977 », *Note d'information*, n° 15, avril 1977.

Néanmoins, eu égard à la faiblesse des effectifs qui se préparaient à HECJF<sup>39</sup>, ce phénomène de transfert est loin de rendre compte à lui seul de la forte féminisation de ces classes préparatoires : la mixité des écoles parisiennes semble en outre avoir eu un effet d'attraction propre et attiré un nouveau public féminin<sup>40</sup>. En conséquence, la proportion de candidates à l'ensemble des écoles de commerce augmente, entraînant une hausse des reçues et donc une féminisation des effectifs.

Un autre facteur, et non des moindres, doit être souligné : on peut penser que l'élévation du niveau du concours d'entrée aux ESC consécutive à la réforme de 1965 a joué sur leur féminisation, et ce à deux niveaux. En premier lieu, les jeunes filles, meilleures élèves, sont plus nombreuses à franchir la barrière scolaire à l'entrée des ESC : pour la session de 1975, elles sont un peu plus de 31 % des inscrites à réussir le concours, contre 28 % des inscrits. De même, elles réussissent ce concours plus jeunes : en 1978, la moyenne d'âge des jeunes filles intégrant une ESC est de 19 ans et demi, contre un peu plus de 20 ans pour les garçons. En second lieu, dans la mesure où elle traduit une meilleure insertion des ESC dans le champ de l'enseignement supérieur, l'élévation du niveau du recrutement a pu contribuer à faire apparaître ces formations comme une suite logique et légitime dans la trajectoire d'une bonne élève, aux yeux des lycéennes titulaires du prestigieux baccalauréat C (mathématiques et physique), plus attirées par les matières étudiées dans les classes préparatoires commerciales (mathématiques, histoire géographie, langues) que dans les classes préparatoires scientifiques<sup>41</sup>. Sans en être la cause exclusive, le lien qui existe entre d'une part l'élévation du niveau de recrutement des ESC, et d'autre part leur féminisation, témoigne de la façon dont ces établissements, loin de s'adapter mécaniquement aux évolutions de la « demande de

39 En 1969-1970, 399 jeunes filles sont inscrites en classe préparatoire « HECJF ». En comparaison, 2 815 étudiants fréquentent les classes préparatoires « HEC » (121 filles et 2 694 garçons). On peut noter que les classes HECJF sont comptabilisées avec les classes préparatoires littéraires, alors que les classes « HEC » sont avec les classes scientifiques... Cf. ministère de l'Éducation nationale, « Les classes préparatoires aux grandes écoles, répartition des effectifs d'élèves, enseignement public et privé, année 1969-1970 », *Note d'information*, n° 63, 1970.

40 Il s'agit réellement d'un nouveau public, et non par exemple d'un transfert des jeunes filles fréquentant auparavant les classes intégrées aux ESC vers les classes préparatoires HEC des lycées. En effet, les préparations consulaires se féminisent également à cette période.

41 À ce propos voir l'analyse des parcours des étudiantes menée par Frédérique Pigeyre, *Socialisation différentielle des sexes...*, *op. cit.*, notamment p. 225.

formation », contribuent, par leurs transformations, à la modeler et à modifier la composition de leurs publics<sup>42</sup>.

Cette féminisation des écoles de commerce et plus particulièrement des ESC au cours des années 1970 est un phénomène majeur, dans la mesure où c'est lui qui permet d'expliquer la hausse des effectifs de ces écoles sur la période, et non pas, comme l'avait suggéré Pierre Bourdieu, les stratégies des enfants de la bourgeoisie économique qui, relativement peu dotés en capital culturel et ne pouvant accéder aux établissements les plus prestigieux, se seraient tournés vers les écoles de commerce moins exigeantes scolairement<sup>43</sup>.

De plus, à l'opposée de certains préjugés associant la féminisation de certaines filières de formation à leur déclin, la féminisation des ESC s'effectue parallèlement à leur légitimation dans le champ des grandes écoles. En effet, outre le prestige scolaire associé à l'élévation de leur niveau de recrutement, les ESC bénéficient tout à la fois de la reconnaissance croissante des sciences de gestion dans l'enseignement supérieur<sup>44</sup> et des transformations du marché du travail qui sont favorables à leurs diplômés.

#### **IV – Les années 1980 : une féminisation qui atteint un point d'équilibre ?**

Dans les années 1980, les ESC connaissent une croissance sans précédent (+ 60 % des effectifs sur la décennie). Loin d'entamer le caractère élitiste de ces écoles, cette hausse des effectifs est contemporaine d'une légère fermeture sociale : lorsque l'on considère l'origine sociale des étudiants, la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures passe de 48 à 54 % (tableau 4).

---

42 On retrouve ici les conclusions de Jean-Michel Chapoulie et Jean-Pierre Briand quant à la nécessité de nuancer la primauté de la « demande » pour analyser les phénomènes de scolarisation. Voir, de ces auteurs, « L'institution scolaire et la scolarisation : une perspective d'ensemble », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 1, 1993, p. 3-42.

43 Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, p. 278 et 310.

44 Fabienne Pavis, « Une discipline "utile" dans l'enseignement supérieur : promotion et appropriations de la gestion (1965-1975) », *Le Mouvement social*, n° 233, 2010, p. 127-142.

	1984-1985	1992-1993
Agriculteurs	3,2	2,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14,2	14,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	47,9	53,9
Professions intermédiaires	19,1	12,4
Employés	7,2	8
Ouvriers	2,7	2,7
Retraités/ inactifs	5,8	6,2

Tableau 4. Origine sociale des étudiants dans les ESC (en %). Évolution entre 1984-1985 et 1992-1993. Pourcentages calculés à partir des données renseignées par le MEN, en excluant les non réponses. Sources : MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce et gestion. Tableaux statistiques (TS 5554)*, juin 1986; MEN, *Statistiques des élèves des établissements privés d'enseignement supérieur de commerce, gestion, vente et de comptabilité. Tableaux statistiques (TS 6221)*, octobre 1993.

Cet accroissement de la proportion d'enfants de cadres supérieurs est, comme dans les années 1970, contemporain d'une féminisation des effectifs. Ainsi, la proportion moyenne de femmes dans les ESC atteint les 50 % au début des années 1990 (figure 3).

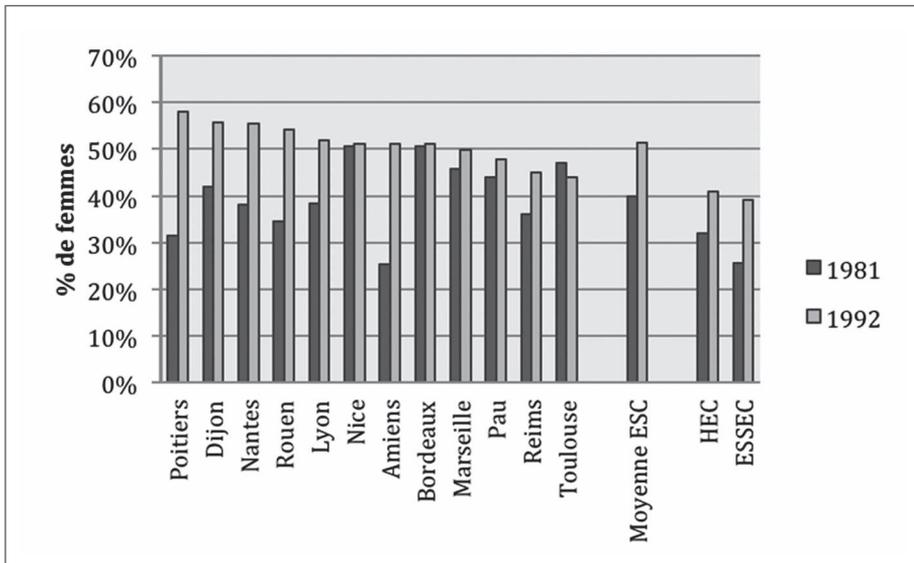


Figure 3. Évolution de la proportion de femmes parmi les diplômés de quelques ESC et autres écoles de commerce entre 1981 et 1992, janvier.

Bien qu'il n'existe pas de données croisant l'origine sociale et le sexe des étudiants, on peut supposer que le caractère concomitant de la féminisation et de l'augmentation de la proportion d'enfants de cadres n'est pas fortuit. Plus précisément, alors qu'à partir des années 1970, elles ont gagné en légitimité<sup>45</sup>, leur recrutement s'est ensuite progressivement nationalisé et les exigences scolaires du concours d'entrée se sont régulièrement accrues : les écoles de commerce constitueraient donc, désormais, une orientation privilégiée pour les filles de cadres, qui les préféreraient aux écoles d'ingénieurs que fréquentent leurs frères. C'est ce que suggère l'analyse de Bernard Convert qui, à partir de l'étude des choix d'orientations des étudiants dans l'académie de Lille entre 1987 et 2001, montre que la classe préparatoire HEC est la voie qui attire le plus de filles de cadres après le baccalauréat<sup>46</sup>. Notons cependant que le taux de femmes diplômées à HEC et à l'ESSEC reste le plus faible – il est inférieur à 50 % –, comme si la position dominante de ces deux écoles allait de pair avec une plus forte présence masculine. Il faut enfin préciser que si le taux de femmes parmi les diplômés augmente au cours de la décennie 1980, cette évolution n'est pas linéaire : à partir d'un certain niveau (autour de 45-50 %), on observe des oscillations, comme le montre la figure 4, construite à partir des cinq écoles ayant déjà des taux de diplômées proches de 50 % au début de la période. Ce constat est d'autant plus surprenant que, dans le même temps, la féminisation des classes préparatoires HEC est extrêmement régulière et que la proportion de femmes dépasse les 50 % dès l'année scolaire 1987-1988 (figure 5).

---

45 La plupart des ESC étudiées sont par exemple autorisées dans les années 1980 à intégrer la Conférence des grandes écoles, association créée en 1970 et regroupant majoritairement des écoles d'ingénieurs ainsi qu'HEC, l'ESSEC et l'ESCP.

46 Bernard Convert, « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 149, 2003, p. 61.

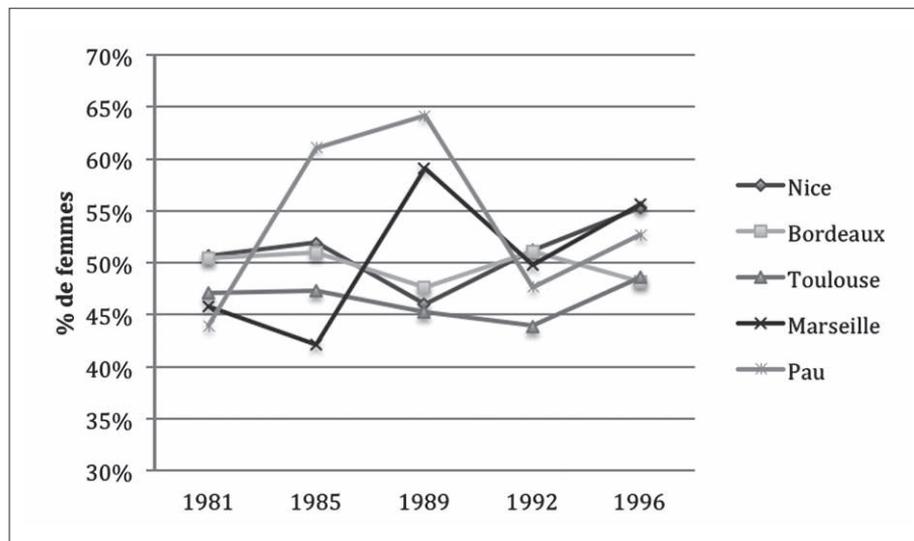


Figure 4. Évolution de la proportion de diplômées de 5 écoles entre 1981 et 1992 (en %).

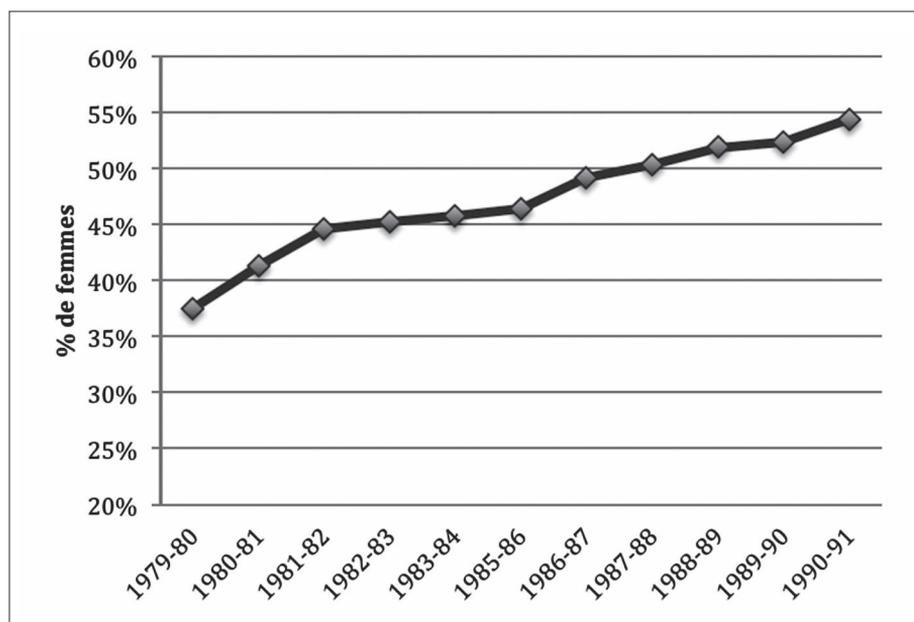


Figure 5. Féminisation des effectifs dans les classes préparatoires commerciales (publiques et privées) entre 1979-1980 et 1990-1991.

Ce décalage entre le taux de féminisation des classes préparatoires et celui des écoles de commerce invite à penser que les modalités de recrutement ne sont pas neutres en matière de genre. En l'absence de données précises sur le sex-ratio des candidat-e-s et des reçu-e-s, on peut simplement suggérer des hypothèses. En premier lieu, pour expliquer la féminisation moindre des écoles les plus cotées, on peut supposer que les filles ont un taux d'échec plus élevé au concours d'entrée de ces établissements, que celui-ci soit dû à une moindre intériorisation par ces dernières des capacités attendues (sens de la compétition, aisance à l'oral) et/ou à des phénomènes de discrimination plus ou moins conscients de la part des recruteurs<sup>47</sup>.

En second lieu, il est vraisemblable que l'essor d'une autre voie de recrutement à côté de celle des classes préparatoires ait pu jouer un rôle. En effet, à partir de la fin des années 1960, les ESC offrent quelques places à des étudiants titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau Bac + 2 ou Bac + 3. Appelé « admissions parallèles » ou « admissions sur titre », ce mode de recrutement reste marginal jusqu'aux années 1980, puis augmente régulièrement. Les recrutements par cette voie n'étant pas centralisés, il est difficile d'obtenir des données précises et de quantifier leur évolution. Il semble toutefois que, dans la majorité des écoles étudiées, ce type de recrutement se développe plus rapidement que le recrutement après une classe préparatoire, et donc que la proportion d'étudiants recrutés en admission parallèle augmente<sup>48</sup>. On peut raisonnablement formuler l'hypothèse que cette voie d'admission est plus ouverte aux hommes, ce qui rendrait compte du décalage entre la fémini-

---

47 Aucune donnée objective ne permet d'étayer la thèse de la discrimination consciente, néanmoins elle refait régulièrement surface à travers les témoignages de certains responsables. À titre d'exemple, le magazine *Challenges* rapporte en mars 1987 ces propos d'un « petit patron d'une petite école de commerce » : « j'ai donné des consignes draconiennes et secrètes au jury pour qu'il n'admette pas plus de 30 % de filles à l'oral, car elles représentent un investissement peu intéressant pour les taux d'anciens, nombre d'entre elles arrêtant de travailler » (*Challenges*, dossier « Le rôle secret des mafias des grandes écoles » n° 2, nouvelle série, 1987, p. 32). Plus récemment, l'ancien directeur de l'ESSEC, Jean-Pierre Boisivon déclarait en novembre 2002, lors d'un entretien réalisé par Marie-Thérèse Frank et Marie Stern dans le cadre du recueil d'archives orales des témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération : « À HEC ils avaient un peu plus de filles, ce qui les emmerde profondément, ils essaient de faire de la discrimination négative! » (Témoignage oral de Jean Pierre Boisivon, 19 novembre 2002, recueilli par l'équipe « Archives orales » du Service d'histoire de l'éducation de l'Institut national de recherche pédagogique).

48 En recoupant différentes sources (annuaires, revues), on constate ainsi que la proportion d'étudiants entrés par admission parallèle augmente en moyenne dans les ESC, elle passe ainsi entre 1988 et 1992 de 5,6 % à 24,4 % à l'ESC Reims, 8,8 % à 15 % à l'ESC Rouen, 3,7 % à 7,4 % à l'ESC Nantes.

sation des classes préparatoires commerciales et celle des ESC<sup>49</sup>. Suivant ces hypothèses, la stabilisation du taux de féminisation des écoles autour de 50 % résulterait plus des modalités de recrutement des écoles que d'une moindre féminisation de la « demande sociale », du moins celle qui s'exprime à travers les classes préparatoires.

### **Conclusion : une révolution respectueuse, silencieuse... et inachevée ?**

Trois conclusions peuvent être tirées de cette étude de la féminisation des ESC, des années 1960 au début des années 1990. En premier lieu, elle remet en cause la lecture qui consiste à analyser uniformément l'essor des écoles de commerce à partir des années 1960 comme le résultat de stratégies de refuge de la part de certaines fractions des classes supérieures relativement démunies en capital scolaire. Si cela peut être le cas pour certaines écoles de commerce privées, cela n'est pas vrai pour les établissements étudiés dans cet article. En second lieu, l'évolution des ESC contredit l'idée selon laquelle la féminisation d'une formation irait de pair avec son déclin relatif. Le prestige scolaire et social de ces écoles n'a eu de cesse d'augmenter sur la période étudiée, tout comme la proportion de femmes. Les femmes sont peut-être entrées par la « petite porte » des grandes écoles, mais c'est une porte qui a grandi au fil du temps. Enfin, cette étude permet de mettre au jour un des canaux par lequel les femmes ont pu accéder à des positions de cadres sur le marché du travail. Une enquête du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (CEREQ) publiée en mars 1993<sup>50</sup> rappelle ainsi l'augmentation de la proportion des femmes chez les diplômés des écoles de commerce entre 1984 et 1988 (41 à 47 %, toutes écoles confondues), en insistant sur le fait que cette proportion s'est accrue plus vite

---

49 Cette hypothèse est d'autant plus raisonnable qu'elle est confirmée pour la période actuelle pour un certain nombre d'établissements. Ainsi, selon le magazine *L'Expansion*, en 2008, les femmes représentaient 45 % de l'ensemble des admis en première année à l'ESC Marseille mais 58 % des admis issus de classes préparatoires. Si la revue n'indique pas de données précises pour toutes les ESC, quand elle le fait, on retrouve cette même tendance. Une étude menée par Studyrama et Aurlom, Institut de préparation aux concours pour les admissions parallèles en écoles de commerce, montre de la même façon qu'en 2010, les garçons représentaient plus de 58 % des admis au concours d'admission parallèle pour HEC et l'ESCP. Cf. « Le classement des grandes écoles », *L'Expansion*, n° 740, 25 mars 2009 ; Étude Studyrama : <<http://www.studyramagrandesecoles.com/home.php?idRubrique=893&Id=5687>> (consulté le 24 janvier 2012).

50 Daniel Martinelli, *Étudiants à la sortie des écoles de commerce. Une entrée aisée dans la vie active*, Marseille, CEREQ, 1993 (coll. Documents de travail, n° 85).

que dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Mais l'enquête révèle surtout que les conditions d'insertion sur le marché du travail entre les hommes et les femmes se sont rapprochées au cours de la décennie étudiée : en 1987 (cohorte des diplômé-e-s de 1984), 72 % des femmes et 83 % des hommes diplômés d'une école de commerce dont le diplôme est visé par l'État, bénéficiaient d'un poste de cadre. En 1991 (cohorte 1988), les proportions de cadres atteignent respectivement 80 % chez les femmes et 83 % chez les hommes<sup>51</sup>.

Ces données montrent bien le rôle qu'a joué l'ouverture des écoles de commerce aux femmes dans l'accession de ces dernières aux positions de cadres et dans la féminisation de cette catégorie professionnelle<sup>52</sup>. En cela, on peut qualifier de révolution l'arrivée massive des femmes dans ces écoles. Néanmoins, si révolution il y a eu, il s'agit bien d'une révolution « respectueuse », au sens où l'a définie Catherine Marry<sup>53</sup> : tout comme dans les écoles d'ingénieurs, l'arrivée des femmes dans les écoles de commerce n'a pas modifié la dimension socialement sélective de leur recrutement, bien au contraire.

Il s'agit aussi d'une révolution silencieuse, car cette féminisation ne semble avoir suscité ni critiques virulentes, ni dénonciation ou discours sur la dévalorisation de ces formations. Plusieurs hypothèses permettent de rendre compte de ce silence. Tout d'abord, les ESC n'ont pas connu d'« âge d'or » masculin : la période de domination numérique des hommes est en effet contemporaine d'une reconnaissance scolaire et sociale très réduite pour ces établissements. On peut ensuite considérer qu'il existe un effet de seuil : si la féminisation des écoles a été rapide, la proportion de femmes dans les ESC s'est néanmoins très vite stabilisée autour de 50 % en moyenne. Enfin, il est probable que les critiques et méfiances existent, mais ne soient pas exprimées. De fait, il est difficile de savoir si la stabilisation des taux autour de 50 % ne résulte pas d'actions délibérées.

Révolution respectueuse et silencieuse, la féminisation des ESC est aussi une révolution inachevée. En effet, au-delà même de l'effet de seuil autour des 50 %, il faut souligner que dans les écoles les plus prestigieuses, à l'instar

51 Il faut évidemment considérer la diversité des positions derrière cette appellation de « cadre ». Une enquête de l'APEC montre qu'en 1987, les fonctions de directions générales n'étaient occupées qu'à 5 % par des femmes, alors que ces dernières représentaient 32 % des cadres en charge de l'administration, 33 % des cadres en charge de la gestion du personnel et 37 % des cadres dans le domaine de la communication (APEC, *Les femmes cadres*, Paris, APEC, 1990).

52 Jacqueline Laufer, Annie Fouquet « À l'épreuve de la féminisation », in Paul Bouffartigue (dir.), *Cadres, la grande rupture*, Paris, La Découverte, 2001, p. 249-267.

53 Catherine Marry, *Les femmes ingénieurs...*, op. cit., p. 5.

d'HEC, la proportion de femmes n'a jamais dépassé les 50 %. Tout se passe comme si au-delà d'un certain seuil, des forces de « rappel » contribuaient à limiter la féminisation de ces établissements : face à l'arrivée massive des femmes, les hommes n'ont pas pour autant délaissé ces établissements dont le prestige scolaire et social n'a cessé de croître. En outre, comme l'ont montré de nombreux travaux sur la question<sup>54</sup>, le passage de l'égalité scolaire à l'égalité professionnelle n'est pas toujours évident. Ceci peut s'expliquer par le maintien de spécialisations différenciées : en 1988, les femmes représentent 57 % des effectifs dans la filière commerce et marketing des ESC (53 % à HEC, l'ESSEC et l'ESCP) et 54 % en comptabilité finance (43 % dans les parisiennes)<sup>55</sup>. Ces choix de spécialisation ne sont pas neutres et peuvent orienter les femmes vers des carrières qui débouchent moins facilement sur des postes de direction ou sur de hauts salaires. À ces différences de spécialisation s'ajoutent des logiques propres au marché du travail, qui tendent à maintenir les femmes cadres dans les fonctions les moins valorisées et les moins décisionnelles et à les exclure des postes de responsabilité<sup>56</sup>.

Les écoles supérieures de commerce apparaissent ainsi comme un objet privilégié pour repenser les dynamiques à l'œuvre dans le processus de féminisation de l'enseignement supérieur, ainsi que ses limites : si l'arrivée des femmes dans une filière de formation peut être contemporaine de sa légitimation, cette ouverture, qui concerne avant tout les femmes issues des classes supérieures, ne remet pas fondamentalement en cause la position dominante des hommes sur le marché du travail des cadres.

Marianne BLANCHARD

ESPE Midi-Pyrénées/CERTOP

marianne.blanchard@gmail.com

---

54 Voir notamment Jacqueline Laufer, « La construction du plafond de verre : le cas des femmes cadres à potentiel », *Travail et emploi*, n° 102, 2005, p. 55-70; Margaret Maruani (dir.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité, hommes et femmes sur le marché du travail*, Paris, La Découverte/Mage, 1998; Catherine Marry, « Le diplôme et la carrière : masculin/féminin » in Jean-Pierre Terrail (dir.), *La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux*, Paris, La Dispute, 1997, p. 177-191.

55 Daniel Martinelli, « Étudiants à la sortie des écoles de commerce... », art. cit.

56 Dominique Épiphane, « La féminisation de la catégorie cadres au miroir de l'insertion des jeunes », in Michel Arliaud, Henri Eckert (dir.), *Quand les jeunes entrent dans l'emploi*, Paris, La Dispute, p. 151-170.